union PRESSE

Le Journal de l'Île, à la Réunion, placé en redressement judiciaire

ven 20/11/2020 - 14:49

Ce mercredi 18 novembre, Le *Journal de l'Île*, un quotidien dédié à l'actualité de l'Île de la Réunion (Groupe Cadjee et Groupe Hersant Média), avait de nouveau rendez-vous devant le tribunal de commerce de Saint-Denis. En procédure de sauvegarde depuis le mois de septembre, le *JIR* a été placé une nouvelle fois en redressement judiciaire. Il s'agit ici d'un « redressement technique », l'entreprise n'étant pas en situation de cessation de paiement. Cette décision intervient alors que les aides à la presse ultramarine peinent à être débloquées. « *Nos confrères de métropole touchent des aides à la presse, soit 99 % de la presse française. Nous n'avons droit à rien du tout* », rappelle Jacques Tillier, président et directeur de publication du *JIR*. « *Dans le cadre du projet de loi de finances 2021, l'État a budgétisé 450 millions d'euros d'aides pour la presse en France, mais seulement deux millions d'euros pour l'ensemble de la presse ultramarine* » précise de son côté Julien Delarue, journaliste pour le quotidien. Le journal à rendez-vous le 20 janvier prochain pour une nouvelle audience au tribunal de commerce.